

COMMUNE DE HUSSEREN-WESSERLING

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

SEANCE DU 18 JANVIER 2015

Sous la présidence de Madame Jeanne STOLTZ-NAWROT, Maire

Nombre de conseillers élus : 15

Nombre de conseillers en fonction : 15

Nombre de conseillers présents : 14

- Mme Jeanne STOLTZ-NAWROT	Maire	
- M. Raymond AST	1 ^{er} Adjoint	
- M. Claude LENDARO	2 ^e Adjoint	
- M. Rezak OU-SAÏDENE	3 ^e Adjoint	
- M. Gérard STERKLEN	4 ^e Adjoint	
- Mme Isabelle HOFSTETTER	Conseillère Municipale	
- Mme Clélia RODRIGUES	Conseillère Municipale	absente excusée, proc. à J.M. EVEILLE
- M. Hervé BINDLER	Conseiller Municipal	
- M. Jean HERRGOTT	Conseiller Municipal	
- M. Jean-Marc EVEILLE	Conseiller Municipal	
- M. Claude BURGUNDER	Conseiller Municipal	
- Mme Michèle FISCHER	Conseillère Municipale	
- Mme Isabelle MIERAL	Conseillère Municipale	
- M. Christophe PEDUZZI	Conseiller Municipal	
- M. Thierry CORDIER	Conseiller Municipal	

Ordre du jour :

1. Chasse : fixation du prix des lots n° 3 "Tête des Allemands" et n° 4 "Belacker"

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 11 h.

POINT N° 1 – Chasse : fixation du prix des lots n° 3 "Tête des Allemands" et n° 4 "Belacker"

Suite à l'adjudication du 16 janvier 2015 qui s'est tenue à la salle "Alsatia" d'Oderen, les lots de chasse n° 3 "Tête des Allemands" et n° 4 "Belacker" ont été infructueux.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de fixer un nouveau prix de location pour les deux lots, pour la seconde adjudication qui aura lieu le 27 février 2015.

Après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **fixe** la mise à prix comme suit :
 - Lot n° 3 "Tête des Allemands" : 3 000 €
 - Lot n° 4 "Belacker" : 700 €

Aucun Conseiller n'ayant plus de question à poser, la séance est levée à 11 h 30.